



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Soutenance

Paris

24 juin 2026, de 10h00 à 14h00

Prise en considération du droit canonique et du droit séculier dans l'entreprise

Soutenance de thèse en droit canonique par le Frère François-Xavier Pichot-Détanger, O. Praem.

Menu

Nos doctorants

Faire un doctorat à l'ICP

La semaine méthodologique

Cours et séminaires doctoraux

Bourses doctorales et post-doctorales

Soutenances de thèse

À télécharger

> Brochure du Collège doctoral (2024-2025)

> La Charte de la Thèse

> Portfolio d'expériences et de compétences du doctorant

> Règlement du Collège doctoral

Faire un don

Pour soutenir les projets de recherche de l'ICP, faites un don en ligne via notre plateforme dédiée :

JE FAIS UN DON

Événements



Cultures de l'information, pédagogies médiatiques et interactions par écrans | Colloque international

[Voir tous les événements de l'ICP](#)

Actualité



DU Droit de l'intelligence artificielle : les étudiants de la 1ère promo témoignent !



Sur les traces de la Bible à Paris : deux journées d'études au cœur des Écritures

Documents à télécharger

Avis de soutenance de François-Xavier Pichot-Détanger.

pdf

PDF, 412 Ko

Prise en considération du droit canonique et du droit séculier dans l'entreprise de tendance catholique en France (enseignements, santé, médias)

Jury de soutenance

Cécile Thépot-Olagne, Maître de conférences à l'ICP, présidente du jury

Philippe Greiner, Doyen honoraire de la Faculté de Droit canonique de l'ICP, directeur de thèse

Frédéric Fermanel, Directeur du Studium de droit canonique de Lyon, lecteur

Contact mail :

Cycle d'études doctorales de la Faculté de Droit
canonique

Lieu(x) :
Paris

Publié le 26 juin 2026 – Mis à jour le 26 juin 2026

A lire aussi

À LA
UNE

Tous les tags